

## En synthèse

**10**  
ARTICLES

**4**  
sources

**10**  
Communes

## Articles

### Un appel aux dons pour offrir une nouvelle vie à la ferme de la Croix-Blanche

*La République de Seine-et-Marne*  
N° 8236  
5 janvier 2026  
Blandy-les-Tours

**BLANDY-LES-TOURS**

### PATRIMOINE. Un appel aux dons pour offrir une nouvelle vie à la ferme de La Croix-Blanche

Au pied du château de Blandy-les-Tours, la ferme de la Croix-Blanche fait l'objet d'un vaste projet de restauration. Le Département lance un appel aux dons.

À Blandy-les-Tours, au pied du célèbre château médiéval, la ferme de la Croix-Blanche s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire. En partenariat avec la Fondation du patrimoine, le Département de Seine-et-Marne lance un appel aux dons pour restaurer cet ensemble rural du XVII<sup>e</sup> siècle et le transformer en un lieu d'accueil, de culture et de transmission ouvert à tous.

#### Un témoin de l'histoire briarde

Cette ferme fait partie intégrante de l'histoire de Blandy-les-Tours. Située à quelques pas du château fort du XIII<sup>e</sup> siècle, elle constituait autre-



La ferme de la Croix-Blanche de Blandy-les-Tours doit être rénovée Département 77

fois l'ancien corps de ferme du site seigneurial. Les premières traces du bâtiment remontent au XVII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il appartenait à des notables de Melun. Au fil des siècles, l'ensemble s'est agrandi autour d'une cour, avec la construction de granges, d'une laiterie et de bâtiments agricoles.

Devenue une ferme active au XIX<sup>e</sup> siècle, la Croix-Blanche a cessé son activité peu avant son acquisition par le Département de Seine-et-Marne en 2002. Aujourd'hui labellisée « Patrimoine d'intérêt régional » depuis 2023, cette bâtisse en pierres meulières reste globalement solide, mais

présente de nombreuses altérations. Fissures, joints disparus et enduits décollés fragilisent les façades. « La ferme de la Croix-Blanche raconte la vie rurale briarde et son lien étroit avec le château de Blandy, un héritage qu'il est essentiel de préserver », souligne Véronique Veau, vice-

présidente du Département en charge de la culture et du patrimoine.

#### Projet de restauration

Après une première intervention sur les toitures en 2009-2010, le Département porte désormais un vaste projet de restauration des six bâtiments de la ferme. L'objectif est clair, préserver le patrimoine tout en lui donnant une nouvelle vie. La ferme deviendra le nouvel accueil-billetterie du château de Blandy lors des grands événements. Elle accueillera également des espaces pédagogiques, des lieux de médiation culturelle et une salle de séminaire destinée aux entreprises ou aux groupes scolaires.

Le projet intègre aussi des solutions modernes en matière d'accessibilité, de sécurité et de durabilité, afin que chaque bâtiment puisse fonctionner de manière autonome tout en s'inscrivant dans un ensemble cohérent. « Ce projet permet de faire dialoguer patri-

moine, création culturelle et transmission des savoirs dans un lieu chargé d'histoire », ajoute Véronique Veau.

#### Un appel aux dons

La réussite de ce projet repose aussi sur la mobilisation du public et le Département en appelle à la générosité des citoyens et des entreprises. Chaque don ouvre droit à une réduction fiscale de 66 %, ainsi qu'à des contreparties selon le montant versé. Signée le 19 novembre 2025 au château de Blandy avec la Fondation du patrimoine, la convention de collecte vise à fédérer toutes les énergies autour de ce projet emblématique. « En soutenant cette restauration, chacun peut devenir acteur de la préservation du patrimoine et contribuer à faire vivre ce site exceptionnel », termine Véronique Veau.

■ Dons sur Internet : [fondation-patrimoine.org](http://fondation-patrimoine.org)

### CBD : un taxi condamné

*La République de Seine-et-Marne*  
N°8236  
5 janvier 2026  
Grisy-Suisnes

### GRISY-SUISNES. CBD : un taxi condamné

En ce mois de décembre 2025, à l'audience du tribunal correctionnel de Melun, l'avocat de la défense a plaidé toute l'absurdité d'une législation qui autorise la vente d'un produit comme le CBD, tout en interdisant lorsque l'on conduit, sans même fixer de dose légale... Son client, un chauffeur de taxi multirécidiviste de divers délits routiers, comparaitrait pour en avoir consommé.

« C'est un produit légal mais son utilisation est interdite quand on est derrière un volant, a rappelé le juge. Surtout vous en tant que professionnel de la route, vous auriez dû vous méfier ». « Je l'ignorais, d'ailleurs j'ai arrêté le cannabis il y a longtemps pour ça », confie le taxi qui, cette fois, s'est fait prendre lors d'un contrôle le 21 février dernier, à Grisy-Suisnes. Le dépistage salivaire de la gendarmerie est formel et confirme une dose de THC liée à l'usage du CBD, dans l'organisme de l'automobiliste.

Le conseil du prévenu tente



Le taxi avait consommé du CBD Illustration/Proabary

de placer la polémique sur le terrain scientifique en soulignant qu'il existe du bon THC et du mauvais THC... un peu comme le bon et le mauvais cholestérol.

Au final, le tribunal confirme les réquisitions de la procureure : 6 mois de suppression de permis, un stage de sécurité routière mais pas de nouvelle inscription au casier. Le taxi pourra conserver donc sa carte professionnelle et son emploi.

● J.F.C.

## Le feu ravage un pavillon

La République de Seine-et-Marne  
N°8236  
5 janvier 2026  
Solers

## SOLERS. Le feu ravage un pavillon



Les pompiers sont intervenus à Solers avec 15 engins Sdjs77/Gino Cantero

Encore un incendie de pavillon en Seine-et-Marne ! Les pompiers ont été contactés dans la nuit du dimanche 28 au lundi 29 décembre, pour une cheminée qui a pris feu dans une maison du village de Solers, située grande rue. À leur arrivée, les flammes s'étaient déjà propagées au plancher des combles et de celui du pavillon voisin. Elles ont été éteintes au moyen de 3 lances, dont l'une montée sur une échelle aérienne.

Les résidents sont sortis

d'eux-mêmes avant l'intervention des secours. Mais plusieurs d'entre eux, dont deux enfants et deux bébés, ont été intoxiqués par les fumées. Ils ont été transportés en état d'urgence relative à l'hôpital.

La famille sinistrée, composée d'un couple de 40 ans, d'un garçon de 12 ans et d'une fillette de 10 ans, a été relogée par des proches. L'opération, qui aura mobilisé 45 soldats du feu et 15 engins, s'est terminée vers 17 heures.

● A.G.B.

## 40 ans de coupes et de brushings pour la Dame des Cœurs !

La République de Seine-et-Marne  
N°8237  
12 janvier 2026  
Grisy-Suisnes

## GRISY-SUISNES

## ANNIVERSAIRE. 40 ans de coupes et de brushings pour la Dame des Cœurs !

Coiffeuse, Carine Lopes s'est installée, en 1986, dans le petit village de Grisy-Suisnes qui l'a vu grandir.

Fervente défenseuse de la cause animale, dans son village rural de 3 000 habitants, avec l'aide de la fondation Brigitte Bardot, depuis toujours son idole à en tapisser un mur de son salon, Carine Lopes, âgée de 63 ans, a organisé un cocktail pour célébrer les 40 ans de son salon de coiffure.

Dès 14h30, dimanche 11 janvier, ses amis et clients ont répondu présent à son invitation au 29 rue Madame Hégot. Complée de fleurs, toute pimpante, chaleureuse et très accueillante comme à l'accoutumée, la coiffeuse a reçu ses invités jusqu'à 18h. « Plusieurs générations de la même famille ont été coiffées dans mon salon, j'ai toujours surmonté les crises et rebondi sans l'aide de personne, la dernière en date le covid. Cette aventure a été bien plus qu'un parcours professionnel, une belle histoire de partages, de rencontres et de moments précieux. J'ai choisi ce métier pour le côté technique et artistique, mais surtout pour le contact humain et la complicité à



Carine Lopes a soufflé les 40 bougies de son salon de coiffure PL/RSM77

prendre soin des cheveux de mes clients et clientes. Quarante ans se sont écoulés, une vingtaine d'apprentis formés, d'innombrables coups de ciseaux, brushings, colorations et permanentes», confie fièrement la sexagénaire.

Installée aujourd'hui dans le salon de coiffure de sa grand-mère, déjà grisyssoilienne, Carine fréquentait l'école maternelle du village. Sur les traces de ses aïeux, elle s'est tout naturellement orientée à son tour au maniement de la brosse et des ciseaux, intéressée par l'archéologie au collège, la coiffure a pris le dessus. Victoria, sa fille a débuté dans les mêmes locaux

à 15 ans, avant de rejoindre la capitale.

### La Dame des Cœurs

En 2015, suite à une propre déception amoureuse, Carine Lopes quitte son mari, après quinze ans de bonheur, et pense soudain à tous les célibataires dans le même cas ! Une idée mûrit dans sa tête depuis plusieurs mois, c'est ainsi que la coiffeuse met en place un concept de rencontres en vrai. « Après des réponses favorables des instances juridiques, l'association, à loi 1901, en dehors des sentiers battus de l'époque, Le salon la rencontre autrement a vu le jour. 5000 fiches

de profils franciliens, faisant suite à un long entretien, ont été créées dans la décennie passée. 150 couples se sont formés, avec davantage de Pacs que de mariages, une naissance est arrivée suite à une mise en relation », précise la présidente bénévole, très présente sur les réseaux sociaux.

Les médias télévisuels, de TF1 à BFM, en passant par France2, France3 et M6 s'intéressent à son parcours atypique. En 2021, l'éditeur Michel Lafon la convainc de raconter comment Carine est devenue « La Dame des Cœurs » en publiant *Le salon La rencontre autrement*.

Une dizaine d'événements a lieu chaque année, et pour fêter ses 10 ans d'existence, rendez-vous samedi 7 février pour La sans Valentin, spéciale célibataires, soirée dînatoire animée, avec rétrospective accompagnée de témoignages. Et pour combler tous ses admirateurs et fidèles compagnons de route, Carine a annoncé le scoop de développer une licence en vendant, à vie et en exclusivité, sa méthode à des coiffeurs indépendants, non franchisés, ni barbiers dans des communes de plus de 10 000 âmes. Carine Lopes ajoute en conclusion que les sommes collectées seront reversées à des refuges d'animaux.

## L'année 2026 a commencé avec la magie de la neige

La République de Seine-et-Marne  
N°8237  
12 janvier 2026  
Évry-Grégy-sur-Yerres

SEINE-ET-MARNE

## RETOUR EN IMAGES. L'année 2026 a commencé avec la magie de la neige

Quand elle arrive, c'est toujours un événement... La neige est tombée lundi 5 et mercredi 7 janvier, et une épaisse couche de son manteau blanc a tenu au sol. Si les automobilistes ont eu quelques difficultés, beaucoup se sont réjouis de voir le paysage changer.

Pour le plaisir des yeux, nous vous proposons une sélection de photographies adressées par nos lecteurs.



Laurent, d'Évry-Grégy-sur-Yerres, a partagé de très beaux panoramas sur le pont de Saint-Thurin lors de la neige. On dirait même que la rivière est en partie gelée...  
© Laurent

## Un retraité mise 2€ sur une course de chevaux et devient grand gagnant

La République de Seine-et-Marne  
N°8237  
12 janvier 2026  
Le Châtelet-en-Brie

LE CHÂTELET-EN-BRIE

## INSOLITE. Un retraité mise 2 € sur une course de chevaux et devient grand gagnant

Un parieur du PMU® a remporté la belle somme de 112 435 € en jouant à l'Istanbul kebab, au Châtelet-en-Brie. Le jeune retraité avait misé 2 €.

Au Châtelet-en-Brie, un parieur PMU® d'une soixantaine d'années a misé 2 € et a remporté la belle somme de 112 435 € en jouant au pari Quinté + spOt®, le lundi 29 décembre 2025. Ce jeune retraité a validé son ticket dans l'établissement Istanbul Kebab, un bar-restaurant, qui fait aussi des jeux et propose un Point Relais.

Le client devient donc un grand gagnant PMU® puisqu'il a remporté une somme supérieure à 100 000 €. En 2025, cinq gains d'une telle somme ont été remportés en Seine-et-Marne, à savoir: 176 482 € à Chessy, 116 613 € à Tournan-en-Brie, 674 935 € à Lognes, 177 329 € à Collégien et donc 112 435 € au Châtelet-en-Brie.



Le parieur a misé 2 € au restaurant-bar l'Istanbul Kebab, au Châtelet-en-Brie Google street view

### « Il a pleuré de joie »

« C'est la première fois qu'un gain PMU supérieur à 100 000 € est remporté chez moi, indique monsieur Gosku, propriétaire de l'Istanbul kebab depuis seulement 9 mois. J'étais loin d'imaginer qu'un

gros gain comme celui-ci serait aussi vite remporté. Le gagnant est un habitué qui vient presque tous les jours. Il est venu dès le matin, pour faire son pari sur la course du Quinté + du jour. Vers

15 heures, il est revenu au point de vente, car il avait vu qu'il avait les cinq chevaux dans l'ordre d'arrivée ! Il était évidemment très heureux et a tout de suite réclamé son gain. Ce moment

était émouvant, il a pleuré de joie. Il fait très rarement des Quinté + spOt, mais on peut dire qu'il a bien fait de jouer ce jour-là ! »

● A.G.B.

## Une piétonne percutée sur la route enneigée, ses jambes ont été broyées

La République de Seine-et-Marne  
N°8237  
12 janvier 2026  
Soignolles-en-Brie

## SOIGNOLLES-EN-BRIE. Une piétonne percutée sur la route enneigée, ses jambes ont été broyées

En descendant d'un véhicule accidenté sur la route enneigée, une femme de 70 ans a été percutée par une voiture. Ses jambes ont été broyées.

Un grave accident de la route s'est produit en Seine-et-Marne, durant l'épisode neigeux. Le lundi 5 janvier, vers 16 h 30, un automobiliste a glissé dans un virage et a percuté un trottoir, à Soignolles-en-Brie, rue de la gare.

### Coincée entre deux véhicules

Son épouse de 70 ans, passagère, est alors descendue pour chercher le triangle dans le coffre. La piétonne a malheureusement été percutée par une voiture, et s'est retrouvée coincée entre les deux véhicules. Ses jambes ont été broyées.

Médicalisée par le Smur, la blessée grave a été transportée par voie routière, en état d'urgence absolue, avec un risque d'amputation, à l'hôpital Henri-Mondor, dans le Val-de-Marne.

Les conducteurs sont pour leur part indemnes. Les pompiers sont intervenus avec 6



Le Smur est intervenu à Soignolles-en-Brie en raison d'un grave accident de la circulation Illustration/Maxime Davoust/Actu.fr

véhicules, jusqu'à 22 heures.

### Chutes et accidents

En raison de la neige et du verglas, le service d'incendie et de secours a reçu 600 appels ce lundi, jusqu'à minuit. Il a traité 10 chutes sur la voie publique

et 20 accidents de la circulation. Le lendemain, jusqu'à 16 heures, les pompiers ont traité 11 chutes et 8 accidents, avec un bilan de 18 blessés légers pour la journée.

Les autorités recommandent vivement aux automobilistes de

s'adapter aux conditions météorologiques. Il faut rouler à allure modérée, avec un équipement adapté, et opter pour une conduite souple en cas de freinage ou de changement de direction.

• A.G.B.

## «On nous a menti» : le futur centre pénitentiaire accueillera-t-il 600 détenus supplémentaires ?

La République de Seine-et-Marne  
N°8238  
19 janvier 2026  
Crisenoy

### CRISENOY

## JUSTICE. «On nous a menti» : le futur centre pénitentiaire accueillera-t-il 600 détenus supplémentaires ?

Alors que sa construction doit débuter en 2026, le futur prison de Crisenoy pourrait accueillir 1 600 détenus, au lieu des 1 000 prévus initialement. Un « mensonge » dénoncé par les opposants au projet, lors d'une réunion publique de concertation.

Si le diable se reconforte parfois en prison, il se cache, surtout, dans les détails. C'est ce qu'il faut constater les opposants à la construction d'un centre pénitentiaire de 1 000 places à Crisenoy, lors de la dernière réunion publique organisée le 14 janvier 2026 dans le village de 600 habitants.

Le projet, lancé en 2021 dans le cadre du plan national « 15 000 places de prison », est en effet dans sa dernière phase de concertation. La phase de Participation du public par voie électronique (PPE) relative à la demande d'autorisation environnementale et à la demande de permis de construire est ouverte jusqu'au 13 février 2026. Elle doit permettre à ceux qui le souhaitent de prendre connaissance du projet final et d'y apporter ses remarques et contributions, avant le début des travaux envisagés pour septembre 2026 et la livraison du centre pénitentiaire pour 2028.

« Sauf qu'on nous a menti », s'écrie Manuel Sirena, président de l'Association pour la préservation des terres agricoles, de l'environnement et du cadre de vie (APPAECV). Le permis de construire présenté par l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) parle désormais d'une prison calibrée non plus pour 1 000 détenus, mais pour 1 600 « en capacité de surpopulation ».

C'est totalement incohérent. Un chiffre sur lequel les participants à la réunion n'ont pas manqué d'interroger les représentants de l'APIJ, porteurs du projet pour le ministre de la Justice, qui avaient fait le déplacement.

« Vous nous dites que le



Annoncé avec une capacité initiale de 1 000 places, le centre pénitentiaire de Crisenoy, dont la livraison est attendue en 2028, pourrait finalement accueillir jusqu'à 1 600 détenus en comptant sa « capacité de surpopulation carcérale ». Carte - Rocher et Robert.

projet doit permettre de lutter contre la surpopulation carcérale, notamment en Ile-de-France, et vous partez directement avec l'hypothèse d'une future prison en surpopulation carcérale. Vous ne trouvez pas ça incohérent ? », a ironisé une habitante, en référence à la communication de l'APIJ, qui expliquait en février 2025 que le projet de prison a pour objectif « d'améliorer les conditions de travail des personnels pénitentiaires, d'améliorer la prise en charge des personnes détenues et de lutter contre la surpopulation carcérale ».

Devant une salle comble et des habitants sur les dents, comme lors des réunions publiques précédentes, les représentants de l'APIJ ont donc tenté de se justifier, à défaut de convaincre : « Le programme 15 000 places de prison a bien été lancé pour compenser la surpopulation carcérale, mais cette dernière continue d'augmenter aujourd'hui. Dans ce contexte, on prévoit bien un tolé dans l'assistance, puisque la prison essorienne, la plus grande d'Europe, compte plus de 4 808 détenus pour un taux d'occupation supérieur à 175 %... »

« Une prison, ça vit un demi-siècle au gré d'une politique pénitentiaire qui fluctue au cours des décennies. Aujourd'hui, l'Ile-de-France compte 16 300 détenus, contre 11 500 il y a cinq ans. Il y a donc une réalité

qu'on ne peut ignorer, ont alors rappelés les représentants du ministre de la Justice, pour tenter d'apaiser les débats. La politique globale menée par le ministre vise à opérer une déflation carcérale, en créant des places, mais pas seulement. Dans le cas de Crisenoy, il y a de fortes chances pour qu'on ne soit pas à 100 % de surpopulation carcérale, mais peut-être à 130 %... »

« En outre, difficile, voire impossible de convaincre des habitants que, s'ils ne consentent pas à la nécessité de créer des prisons, veulent surtout conserver le cadre de vie de leur village, qui devrait également voir s'installer à ses portes un campus dédié à l'intelligence artificielle, qui sortira de terre dans le village voisin de Fouju. »

### Les habitants invités à s'exprimer jusqu'au 13 février

Car le futur centre pénitentiaire s'étendra sur près de 50 000 m<sup>2</sup>, constitués aujourd'hui de 23 ha de terres agricoles, implantées sur le territoire du village briard, situées dans le hameau des Bordes, de long de l'autoroute A5. Déclaré d'utilité publique par la préfecture de Seine-et-Marne en novembre 2024, il sera composé d'une maison d'arrêt de 450 places, d'un centre de détention de 300 places, d'un quartier respect de 150 places, d'un quartier d'accueil et d'évaluation de 80 places et d'un service médico-psychologique régional de 20 places.

### Renseignements

sur contribuer à la Participation du public par voie électronique (PPE), rendez-vous sur [www.pppe-seine-et-marne.fr](http://www.pppe-seine-et-marne.fr). Les contributions et propositions peuvent également être transmises via l'adresse mail suivante : [pppe-crisenoy@registre-dematerialise.fr](mailto:pppe-crisenoy@registre-dematerialise.fr). A noter que la garantie s'élèvera en personne, en présence de l'APIJ, pour recevoir le public, en mairie de Crisenoy le mercredi 21 janvier 2026 de 15h à 20h et en mairie de Fouju le jeudi 29 janvier 2026 de 17h à 19h.



La construction de la prison Crisenoy, doit débuter en 2026. Elle sortira de terre sur une surface de 50 000 m<sup>2</sup> située dans le hameau des Bordes, de long de l'autoroute A5. Carte - Rocher et Robert.



## « Nous avons mis un terme au déficit » : le maire repart en campagne

La République de Seine-et-Marne  
N°8239  
26 janvier 2026  
Chaumes-en-Brie

### CHAUMES-EN-BRIE

## POLITIQUE. « Nous avons mis un terme au déficit » : le maire repart en campagne

Maire depuis 2018 de Chaumes-en-Brie, François Venanzuola est de nouveau candidat à sa réélection. Il revient sur les enjeux de la campagne.



« Quand nous avons gagné les élections, les finances de la ville étaient dans un mauvais état. Nous étions même sous la surveillance des services de l'État. Mais aujourd'hui, nous avons fait le nécessaire pour stabiliser la situation. Nous avons mis un terme au déficit ». C'est fort de ce constat que François Venanzuola, 73 ans, a justifié son envie de briguer un nouveau mandat à Chaumes-en-Brie.



François Venanzuola est maire de Chaumes-en-Brie depuis 8 ans Photo transmise à la RSM77

### Une équipe « soudée »

Premier édile de la ville depuis une élection municipale partielle en 2018, ce dernier avait déjà occupé une place comme adjoint pendant dix ans, jusqu'en 2014 dans la dernière mandature de Jean-Claude Simon. Pour le nouveau scrutin, il repart avec quasiment la même équipe. « C'est un point fort, car on se connaît très bien et ça fonctionne aussi parfaitement », note le candidat-maire. Notre liste est citoyenne, mais elle est composée de gens de divers horizons. C'est aussi ça qui fait notre force,

car nous ne sommes pas dans une pensée unique ».

François Venanzuola et son équipe continue d'affiner les axes du fameux programme. « Il y a plusieurs thématiques qui nous tiennent à cœur pour le prochain mandat. Les transports, le développement économique, la jeunesse, le commerce, l'entretien des routes, la sécurité et bien d'autres auront une place importante dans nos propositions que nous dévoilerons en détail prochainement », promet-il.

Son projet s'inscrit également

dans la continuité de certaines actions conduites durant le mandat écoulé. Sur le segment de la sécurité notamment, le déploiement de la vidéoprotection en ville effectuée ces dernières années devrait se poursuivre.

### Place au patrimoine

Sur le plan du patrimoine, la levée de fonds pour redonner des couleurs au parc de Meaux se poursuit en lien avec la Fondation du patrimoine. « Nous avons lancé un chantier capital avec la rénovation de notre église. Ce projet

doit s'étaler sur cinq ans », assure-t-il.

Toujours au rayon du patrimoine et de l'environnement, François Venanzuola souhaite continuer l'acquisition de terrains en bordure de l'Yerres, afin de « permettre aux Calmétiens de profiter d'un espace de randonnée d'exception ». L'objectif à terme est d'acquérir près de 35 hectares. « Pour l'heure, nous en avons un peu plus que la moitié. Il faudra sans doute plusieurs mandats pour terminer ce projet », conclut-il.

● Jérôme LEMONNIER

## Opposés au projet, ils lancent une cagnotte pour financer des recours en justice

La République de Seine-et-Marne  
N°8239  
26 janvier 2026  
Crisenoy

### CRISENOY

## PRISON. Opposés au projet, ils lancent une cagnotte pour financer des recours en justice

Après la dernière réunion publique de concertation organisée le 14 janvier à Crisenoy, l'APTAECV lance une cagnotte pour contester en justice le projet de prison.

Si la fin du processus administratif touche à sa fin, le combat, lui, continue. Alors que la dernière réunion publique de concertation autour du projet de construction d'un centre pénitentiaire à Crisenoy s'est tenue le 14 janvier dernier, l'Association pour la préservation des terres agricoles, de l'environnement et du cadre de vie (APTAECV) ne désarme pas.

Après avoir dénoncé « un mensonge » de l'Agence pour l'immobilier de la justice (Aijj), porteuse de projet, qui a calibré la capacité de la future prison pour 1 600 détenus « en surpopulation » au lieu des 1 000 prévus initialement, l'association opposée au projet a lancé une cagnotte sur le site [www.helloasso.fr](http://www.helloasso.fr) (lien en fin d'article) pour financer des recours en justice.

### « Des éléments suffisamment lourds »

« L'objectif est de recueillir un maximum de dons afin de pouvoir financer un recours devant le tribunal administratif ou, a minima, de pouvoir financer des questions auprès



Le centre pénitentiaire de Crisenoy doit voir le jour en 2029. Les travaux devraient débuter en 2026. Carte - Reichen et Robert Associés

des avocats qui nous ont toujours soutenus, explique Manuel Sirera, président de l'association, qui espère récolter 15 000 €. Au-delà de ce qui a été évoqué lors de la réunion publique, et après avoir épluché le dossier et la jurisprudence, nous disposons aujourd'hui d'éléments suffisamment lourds pour agir. »

Des éléments que l'APTAECV garde pour le moment pour elle. Lancé en 2022, le futur centre

pénitentiaire doit s'étendre sur près de 50 000 m<sup>2</sup>, constitués aujourd'hui de 23 ha de terres agricoles, implantées sur le territoire du village briard, situées dans le hameau des Bordes, le long de l'autoroute A5.

Il a été déclaré d'utilité publique par la préfecture de Seine-et-Marne en novembre 2024, il sera composé d'une maison d'arrêt de 450 places, d'un centre de détention de 300 places, d'un quar-

tier respect de 150 places, d'un quartier d'accueil et d'évaluation de 80 places et d'un service médico-psychologique régional de 20 places. Il s'agira du quatrième centre pénitentiaire de Seine-et-Marne après ceux de Melun, Réau et Meaux-Chaouconin-Neufmontiers.

● Maxime BERTHELOT

■ Pour faire un don à l'APTAECV : [url.me/3FEHej](http://url.me/3FEHej) (site [www.helloasso.fr](http://www.helloasso.fr)).



# Brèves

## YÈBLES

**Le samedi 17 janvier.** La maire Marième Tamata-Varin et les membres du conseil municipal de Yèbles ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 17 janvier à 16h. Elle sera suivie d'un pot de l'amitié.

## MACHAULT

**Erratum.** Dans notre du 29 décembre, nous avons annoncé par erreur que les vœux à la population de Christian Poteau, maire de Machault se tiendraient le 9 janvier dernier. Or, la mairie a fait un démenti : l'élus, candidat à sa succession aux élections municipales, n'organise pas de cérémonie cette année. *La Rep* présente ses excuses aux lecteurs.

## YÈBLES

**Cérémonie des vœux.** Le samedi 17 janvier à 16h, la maire, Marième Tamata-Varin, et les membres du conseil municipal de Yèbles vous invitent à la cérémonie des vœux. Elle sera suivie d'un pot de l'amitié.

# Annonces

Judiciaires et légales



## Construction d'un pôle petite enfance Le-Châtelet-en-Brie

### PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**  
Communauté de Communes Brie Rivières et Châteaux, M. le Président, 1, rue des Petits-Champs, 77820 Le Châtelet-en-Brie, téléphone : 01 60 66 67 10, Email : [accueil@ccbrc.fr](mailto:accueil@ccbrc.fr)

**Objet du marché :** construction d'un pôle petite enfance situé 2, rue des Petits-Champs, 77820 Le Châtelet-en-Brie.

**Type de marché :** marché public de travaux - Procédure adaptée ouverte conformément aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1-1° du Code de la Commande Publique.

**Caractéristiques principales du marché :** le projet a pour but la construction d'un pôle petite enfance composé d'une crèche familiale et d'une crèche collective. Le bâtiment aura une capacité de 36 berceaux. À cela s'ajoute la création d'un parking sur une deuxième parcelle et l'optimisation d'un parking existant par marquage au sol des places de stationnement.

Décomposition en 9 lots :

1. Terrassements - VRD - Serrures
2. Installations de chantier - Gros œuvre - Ravalement
3. Structure bois - Charpente - Couverture - Etanchéité
4. Menuiseries extérieures
5. Plâtrerie - Faux plafonds
6. Menuiseries intérieures
7. Revêtements de sols et muraux
8. Plomberie / Chauffage / Ventilation
9. Électricité CFO - CFA

**Conditions de retrait du dossier de consultation :** le DCE est consultable et téléchargeable gratuitement sur le profil acheteur : [www.maximilien.fr](http://www.maximilien.fr)

**Visite de site :** visite de site obligatoire pour les lots 1 et 2 : le 28 janvier 2026 à 10 h 00 ou le 5 février 2026 à 10 h 00. RDV au siège au 1, rue des Petits-Champs, 77820 Le Châtelet-en-Brie. À l'issue du rendez-vous, un certificat de visite sera remis aux candidats, ce document devra être joint à l'offre sous peine d'élimination.

**Renseignements complémentaires :** les renseignements peuvent être obtenus auprès de <https://maximilien.fr>

**Transmission des offres :** conformément aux dispositions des articles L.2132-2 et R.2132-7 à R.2132-11 du Code de la Commande Publique, les soumissionnaires devront déposer leur offre par voie électronique sur le profil acheteur (candidature + offre) à l'adresse suivante : [www.maximilien.fr](http://www.maximilien.fr)

**Date limite de réception des offres :** vendredi 20 février 2026 à 12 h 00.

**Date d'envoi à la publication :** 9 janvier 2026.